Echange Hollande 2017-2018



Section euro EPS lycée E. COMBES

Objectifs pédagogiques

Cet échange est à but linguistique et culturel. Une partie sera consacrée à une connaissance générale de la Hollande, mais l'accent sera mis particulièrement sur la pratique du sport. Au point de vue linguistique, tous les échanges se feront en anglais et il sera à la « charge » des élèves de prendre toutes les opportunités pour s'exprimer.

Ce double objectif constitue une bonne préparation à l'oral de section européenne du bac.

Conditions du voyage

<u>Hébergement</u>: dans la famille du correspondant. Un bon moment pour pratiquer de la conversation courante et s'adapter à un régime alimentaire différent. Nous prévenir en cas de situation particulière.

Transport : encore à l'étude.

Activités : programme prévisionnel

<u>Encadrement</u>: Mme Dauriac Lamy (professeurs d'anglais), M Germes (professeur EPS)

Sur place, les enseignants du lycée d'Uden en charge du projet.

Financement : Coût total 7 810 € sur la base de 22 élèves et 2 encadrants.

Recettes: 180 € / familles + 80 € / élève (conseil régional) + participation lycée et MDL.

Règlement en 1 ou 3 fois : 60 € à l'inscription, 60 € en octobre et 60 € avant le départ.

Dossier d'inscription:

Carte d'identité ou passeport en cours de validité (fournir une photocopie)

Carte européenne de santé. (fournir une photocopie)

Attestation d'assurance scolaire.

Fiche de renseignements.

Ordonnance en cas de traitement.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs et photocopie de pièce d'identité des parents.

Acte d'engagement

<u>Matériel spécifique</u>: outre des affaires pour la semaine, il faudra prévoir une tenue de sport, du matériel pour prendre des notes et un protège dents.

Prévoir aussi un pique nique pour le vendredi soir, un peu d'argent de poche et un petit cadeau pour les familles d'accueil.

<u>Principe de réciprocité</u>: cet échange implique que chaque élève aura un/une correspondant(e) qui le recevra et qu'il recevra en France, dans un souci d'hospitalité et d'ouverture. Dans les familles, les parents prennent les décisions qu'ils estiment utiles et les jeunes doivent s'y conformer.

Règles de vie : les élèves sont tenus à un comportement irréprochable, tant pendant les activités que dans les familles d'accueil ou dans les transports. Les lieux et horaires de rendez vous devront être scrupuleusement respectés. La consommation de produits illégaux est strictement interdite (alcool, drogue...). Ils représentent notre établissement et leur attitude conditionnera leur présence jusqu'à la fin du séjour, ainsi que l'organisation d'autres activités. En cas de difficulté lors du séjour, il conviendra de prévenir en premier les professeurs responsables pour arranger la situation.

Les activités seront préparées et conduites par les élèves. L'implication de chacun est nécessaire pour le bon fonctionnement du séjour. Des comptes rendus écrits et oraux seront évalués au retour.

Au-delà de ces obligations, il faut bien être conscient que ce séjour sera d'autant plus profitable que les élèves se rendront responsables de leur comportement. S'adapter à une culture étrangère nécessite des efforts de tous les instants (langage, politesse, nourriture, respect...). Nous leur donnons une occasion de s'enrichir, mais c'est à eux de la rendre enrichissante. Souhaitons-leur un bon séjour.

Pour toute information complémentaire, contacter M GERMES, professeur coordonateur du projet au 05 46 90 07 45 / 06 18 78 24 88

Ou https://eurolyceepons.jimdo.com/voyages/



Projet ROCHESTER 2017

Section euro EPS première et terminale

Madame, Monsieur

Votre enfant va participer au voyage à ROCHESTER dans le cadre de la section euro-EPS du 7 au 13 avril 2017. Ce séjour sera l'occasion pour les élèves de mettre en pratique les connaissances acquises en cours d'année.

Une réunion d'information à l'attention des parents et des élèves est prévue le vendredi 10 février de 17h00 à 18h30 au lycée, salle F 05.

Ordre du jour :

- 1. Objectifs pédagogiques.
- 2. Conditions du voyage (hébergement, transport, activités, encadrement).
- 3. Financement.
- 4. Dossier d'inscription.
- 5. Règles de vie du groupe.
- 6. La présence de tous (parents et élèves) est indispensable.

Pour toute information complémentaire, contacter M GERMES, professeur coordonateur du projet au 05 46 90 07 45 / 06 18 78 24 88